Version 5.8

Montée en version applicative

Les nouveautés de LogimedH à destination des Etablissements publics de santé (EPS) et des Agences régionales de santé (ARS)

cng
des compétences,
des communautés,
des carrières.

AU PROGRAMME DE CETTE VERSION

Les nouveautés de LogimedH 5.8

1 **Fiabilisation des modules d'incohérences « installation » et « praticiens »** p. 3

2 **Coche par défaut des adresses de contacts EPS dans les modules de gestion partagés (Club utilisateurs 2026)** p. 10

3 **Modification du statut de la liste des postes à publier d'un établissement malgré sa validation par l'ARS** p. 11

4 **Création d'une fonctionnalité de suppression de fiches praticiens** p. 12

5 **Mise à jour automatique des périodes d'affectation après modification manuelle de la modalité de service** p. 13

ÉVOLUTIONS À VENIR

6 **Présentation succincte des prochaines évolutions prévues pour 2027**

ACCOMPAGNEMENT

Guides utilisateurs

Les guides LogimedH seront mis à jour pour tenir compte des évolutions mises en place.

Webinaires

Des webinaires seront prochainement proposés aux établissements pour présenter les évolutions mises en œuvre et celles en cours de développement.

1 NOUVEAUTÉ 1

Fiabilisation des modules d'incohérences « installation » et « praticiens »

LogimedH comporte des briques applicatives destinées à **signaler les incohérences de données** entre LogimedH et les informations présentes dans les applicatifs nationaux du CNG.

CE QUI CHANGE

Ces briques sont améliorées pour **faciliter la mise à jour des données « praticiens »** des établissements et **fiabiliser les données** entre les applicatifs.

A **INCOHÉRENCE D'INSTALLATION** p. 4–5

« Praticien sans affectation mais ayant une nomination SIGMED »

LogimedH	SIGMED
Aucune affectation en cours	Affectation en cours sur un poste de PH

B **INCOHÉRENCE PRATICIEN** p. 6–7

« Praticien inactif dans LogimedH et actif dans SIGMED »

LogimedH	SIGMED
Date de sortie atteinte (fiche PH désactivée)	Affectation en cours sur un poste de PH

C **INCOHÉRENCE PRATICIEN** p. 8–9

« Praticien actif dans LogimedH et inactif dans SIGMED »

LogimedH	SIGMED
Fiche PH active, sans date de sortie	Aucune affectation en cours sur un poste de PH

1 INCOHÉRENCE D'INSTALLATION · A

"PRATICIEN SANS AFFECTATION MAIS AYANT UNE NOMINATION SIGMED"

Repérer les praticiens sans affectation mais nommés dans SIGMED

Sont concernées les fiches de praticiens hospitaliers :

- **sans affectation en cours** dans LogimedH ;
- **ayant une affectation en cours sur un poste de PH** de l'établissement dans SIGMED.

NOUVEAU

Les praticiens hospitaliers sans affectations LogimedH qui sont en position de **sortie temporaire** (disponibilités, détachements) ne ressortent plus dans cette catégorie d'anomalie.

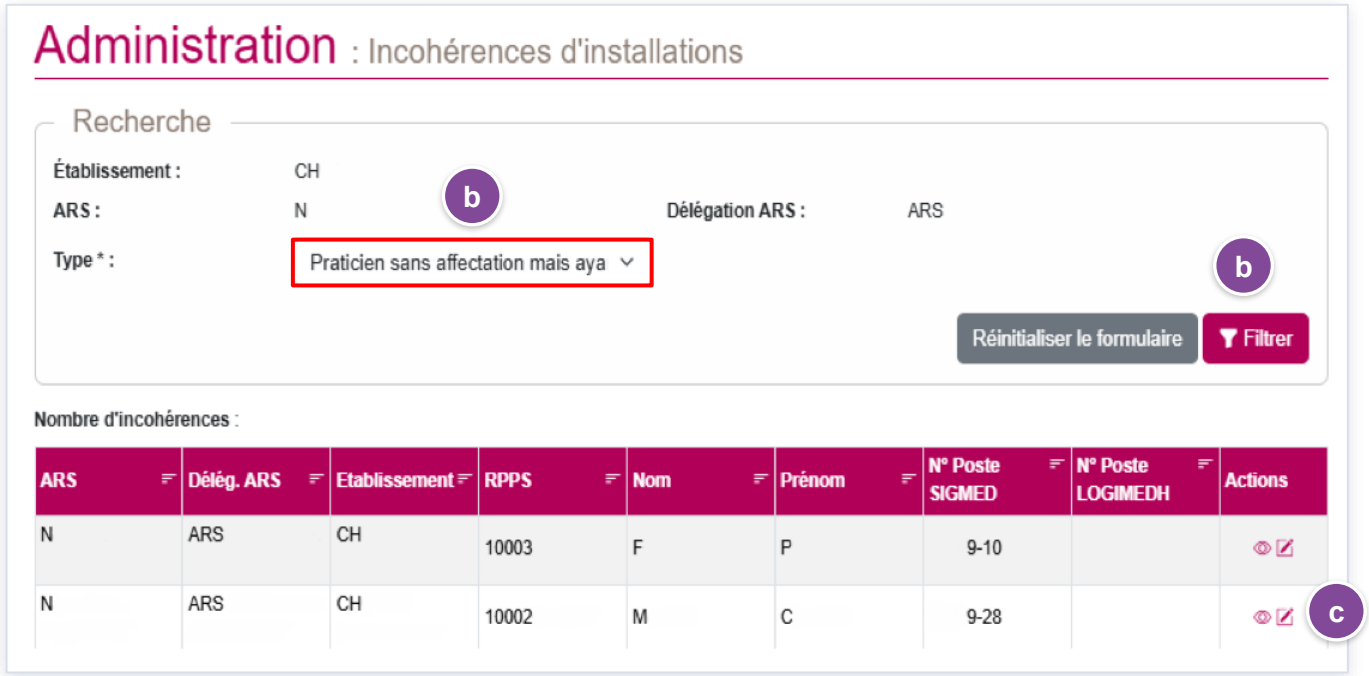
PAS À PAS

a Depuis la page d'accueil, je clique sur **« Incohérences d'installation »**.

b Dans le menu ouvert, je **choisis l'incohérence** et je **filtre**.

c La liste des fiches en incohérence apparaît : je corrige en **ouvrant la fiche du praticien en édition** (icône crayon).





1 INCOHÉRENCE D'INSTALLATION · A

"PRATICIEN SANS AFFECTATION MAIS AYANT UNE NOMINATION SIGMED"

Corriger une fiche de praticien sans affectation mais nommé dans SIGMED

EXEMPLE : CE QUE MONTRE LA FICHE

a Une **affectation active sur un poste de PH** remontée par SIGMED (encart « Données SIGMED »).

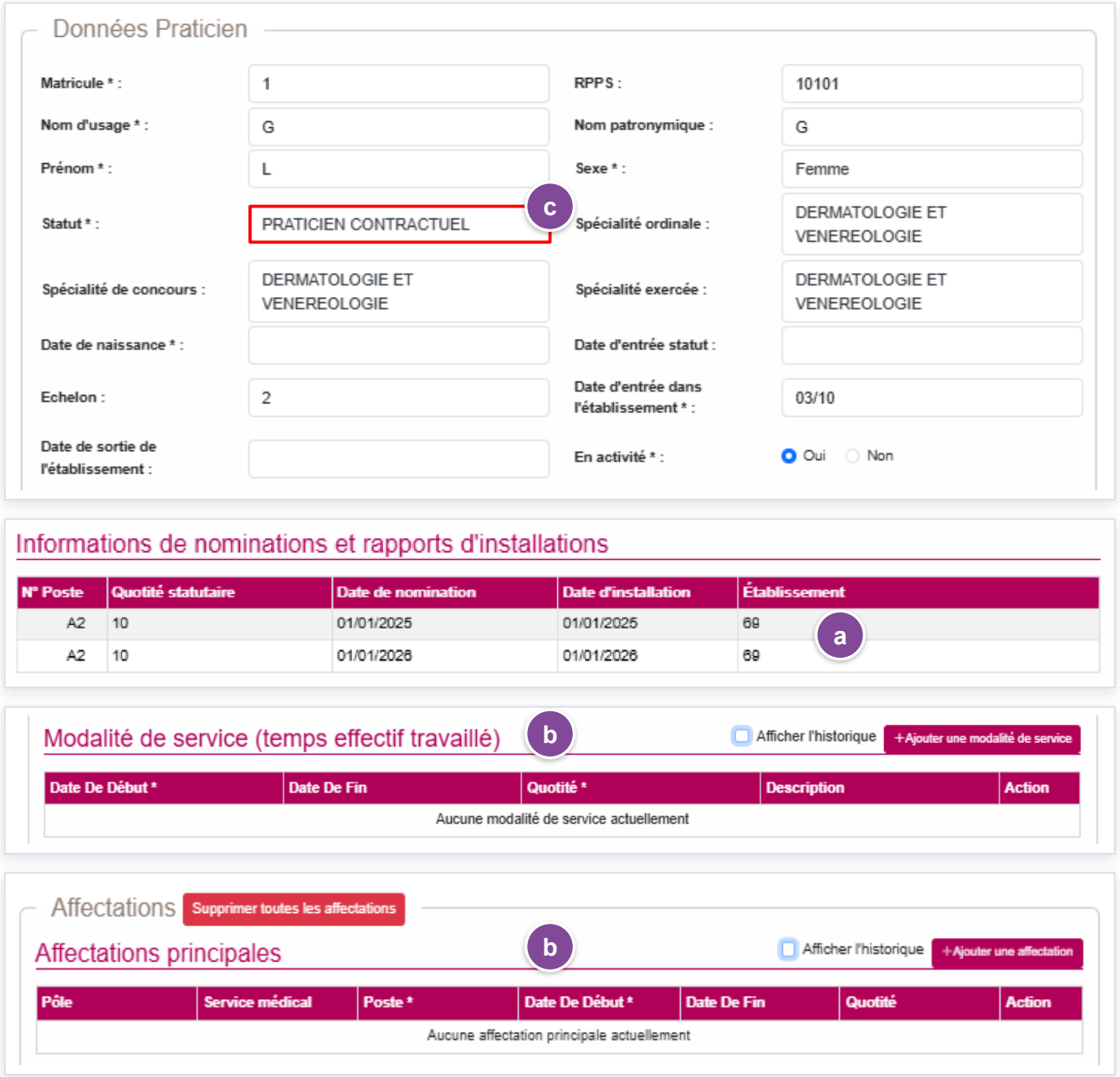
b **Aucune modalité de service ni affectation en cours** dans LogimedH (encarts « Modalité de service » et « Affectations »).

c Un **statut hospitalier qui n'est plus à jour** suite à la nomination en qualité de PH.

Comment corriger l'incohérence ?

- Dans l'encart « Données praticien », je mets à jour **Statut, Échelon, Date de sortie** puis je clique sur **« Sauvegarder »**.
- Je mets à jour la **modalité de service** et l'**affectation principale** (icône crayon), puis j'enregistre (icône disquette).

⚠ Si le praticien n'est plus en activité dans l'établissement : situation non encore traitée (retraite, disponibilité…) ou **anomalie SIGMED à signaler au CNG**.



1 INCOHÉRENCE DE PRATICIEN · B

“PRATICIEN INACTIF DANS LOGIMEDH ET ACTIF DANS SIGMED”

Repérer les praticiens inactifs dans LogimedH mais actifs dans SIGMED

Sont concernées les fiches de praticiens hospitaliers :

- ayant une **date de sortie de l’établissement atteinte** dans LogimedH (fiche désactivée) ;
- ayant une **affectation toujours en cours sur un poste de PH** de l’établissement dans SIGMED.

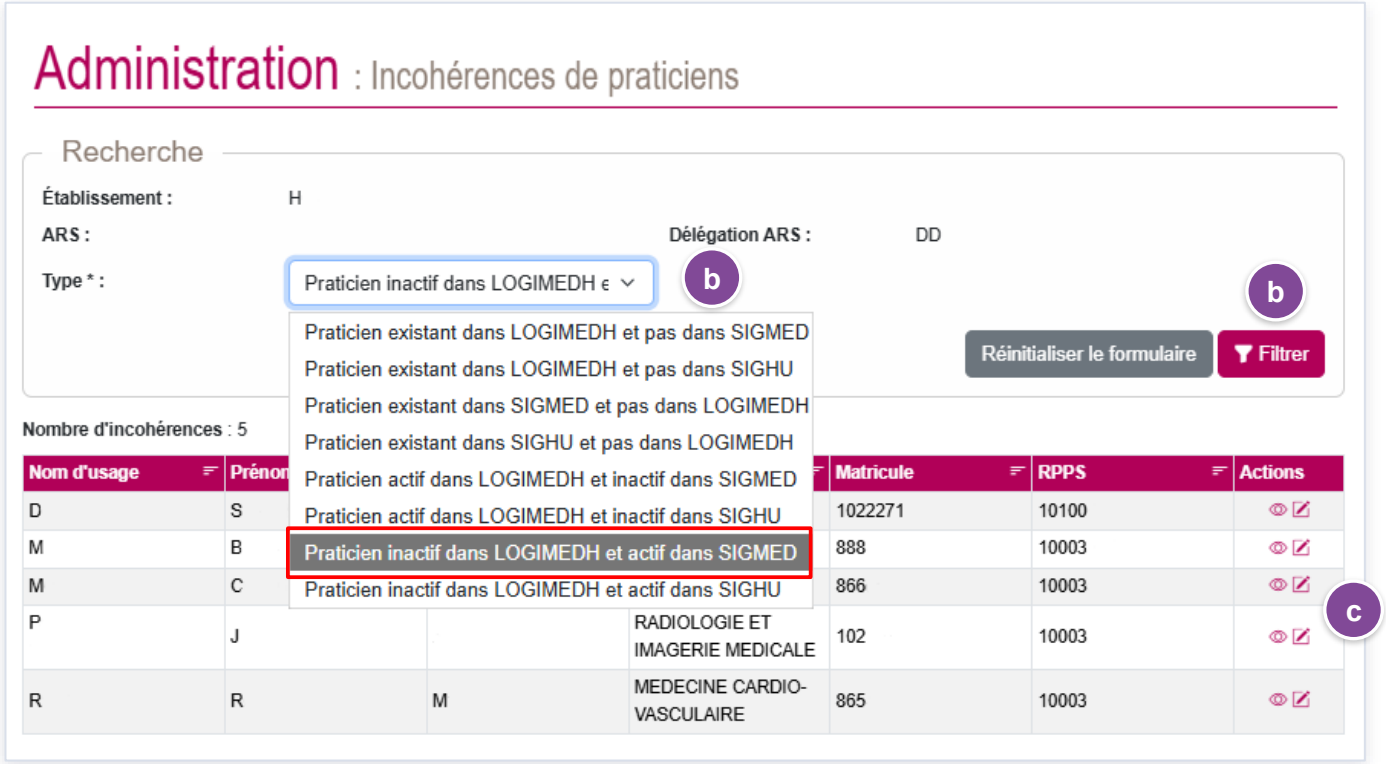
PAS À PAS

a Depuis la page d’accueil, j’accède aux **incohérences de praticiens**.

b Dans le menu ouvert, je **choisis l’incohérence** et je **filtre**.

c La liste des fiches en incohérence apparaît : je corrige en **ouvrant la fiche du praticien en édition** (icône crayon).





1 INCOHÉRENCE DE PRATICIEN · B

“PRATICIEN INACTIF DANS LOGIMEDH ET ACTIF DANS SIGMED”

Corriger un praticien inactif dans LogimedH mais actif dans SIGMED

EXEMPLE : CE QUE MONTRE LA FICHE

a Une **date de sortie de l’établissement atteinte** : la fiche LogimedH est désactivée.

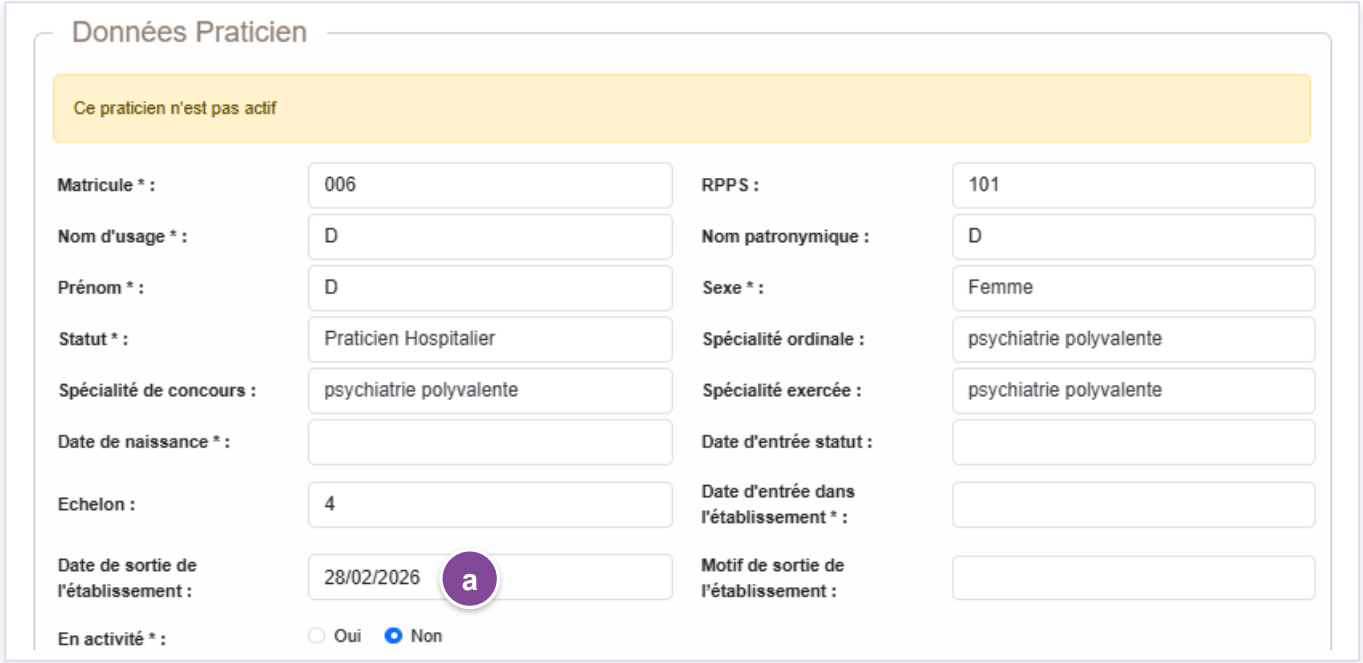
b Une **affectation active sur un poste de PH** remontée par SIGMED (encart « Données SIGMED »).

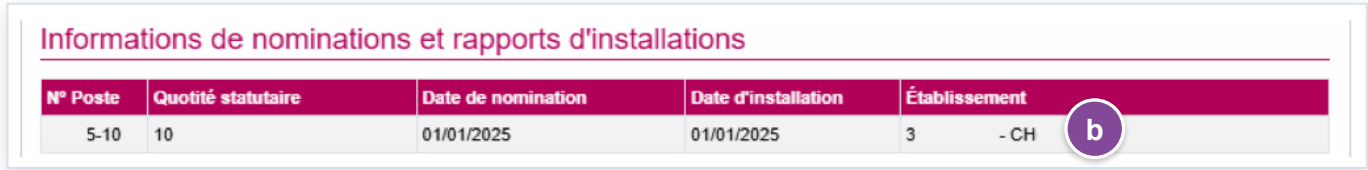
c **Aucune modalité de service ni affectation en cours** dans LogimedH (encarts « Modalité de service » et « Affectations »).

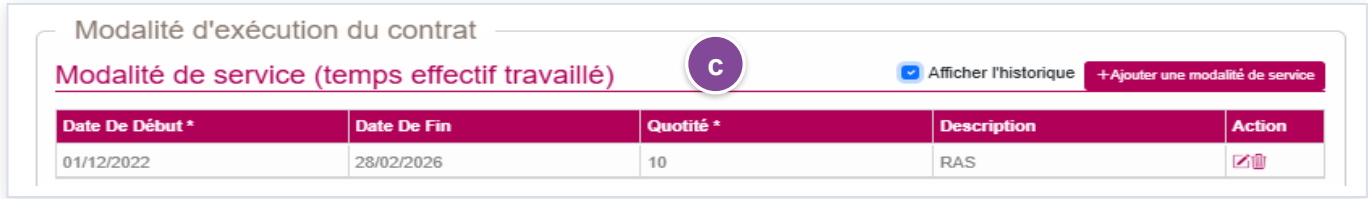
Comment corriger l’incohérence ?

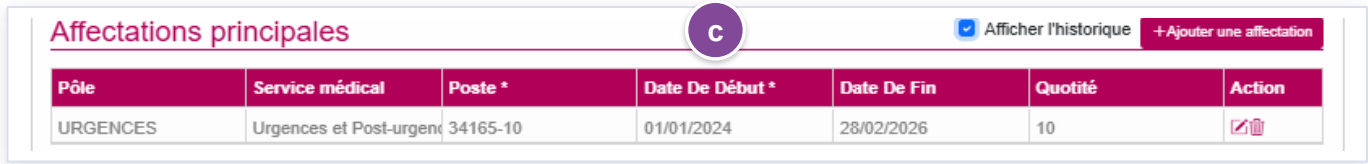
- Dans l’encart « Données praticien », je mets à jour **Statut, Échelon, Date de sortie** puis je clique sur **« Sauvegarder »**.
- Je mets à jour la **modalité de service** et l’**affectation principale** (icône crayon), puis j’enregistre (icône disquette).

⚠ Si le praticien n’est plus en activité dans l’établissement : situation non traitée (retraite, disponibilité…) ou **anomalie SIGMED à faire remonter au CNG**.









1 INCOHÉRENCE DE PRATICIEN · C

“PRATICIEN ACTIF DANS LOGIMEDH ET INACTIF DANS SIGMED”

Repérer les praticiens actifs dans LogimedH mais inactifs dans SIGMED

Sont concernées les fiches de praticiens hospitaliers :

- **sans date de sortie de l’établissement atteinte** : la fiche est active dans LogimedH et le praticien est réputé en activité ;
- **sans affectation en cours sur un poste de PH** de l’établissement dans SIGMED.

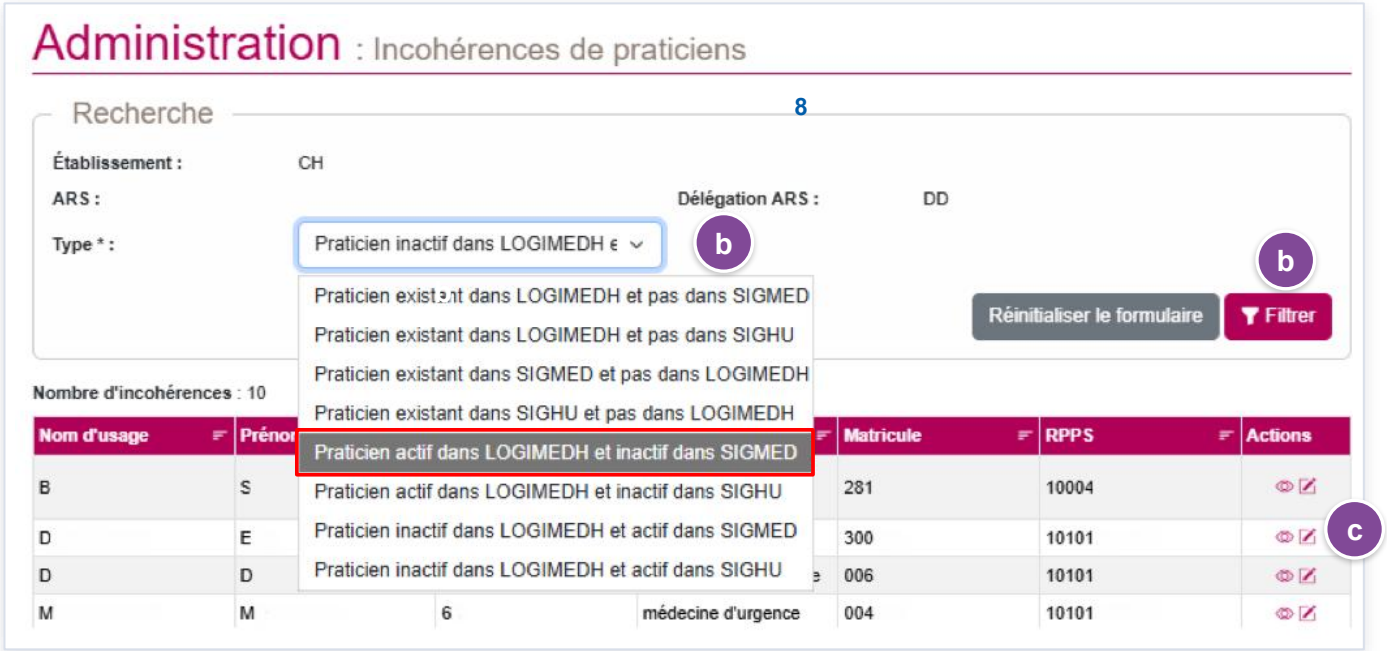
PAS À PAS

a Depuis la page d’accueil, j’accède aux **incohérences de praticiens**.

b Dans le menu ouvert, je **choisis l’incohérence** et je **filtre**.

c La liste des fiches en incohérence apparaît : je corrige en **ouvrant la fiche du praticien en édition** (icône crayon).





1 INCOHÉRENCE DE PRATICIEN · C

“PRATICIEN ACTIF DANS LOGIMEDH ET INACTIF DANS SIGMED”

Corriger un praticien actif dans LogimedH mais inactif dans SIGMED

EXEMPLE : CE QUE MONTRE LA FICHE

a **Aucune date de sortie de l’établissement** : la fiche LogimedH du PH est toujours active.

b Une **position de sortie temporaire ou définitive** remontée par SIGMED (encart « Données SIGMED »).

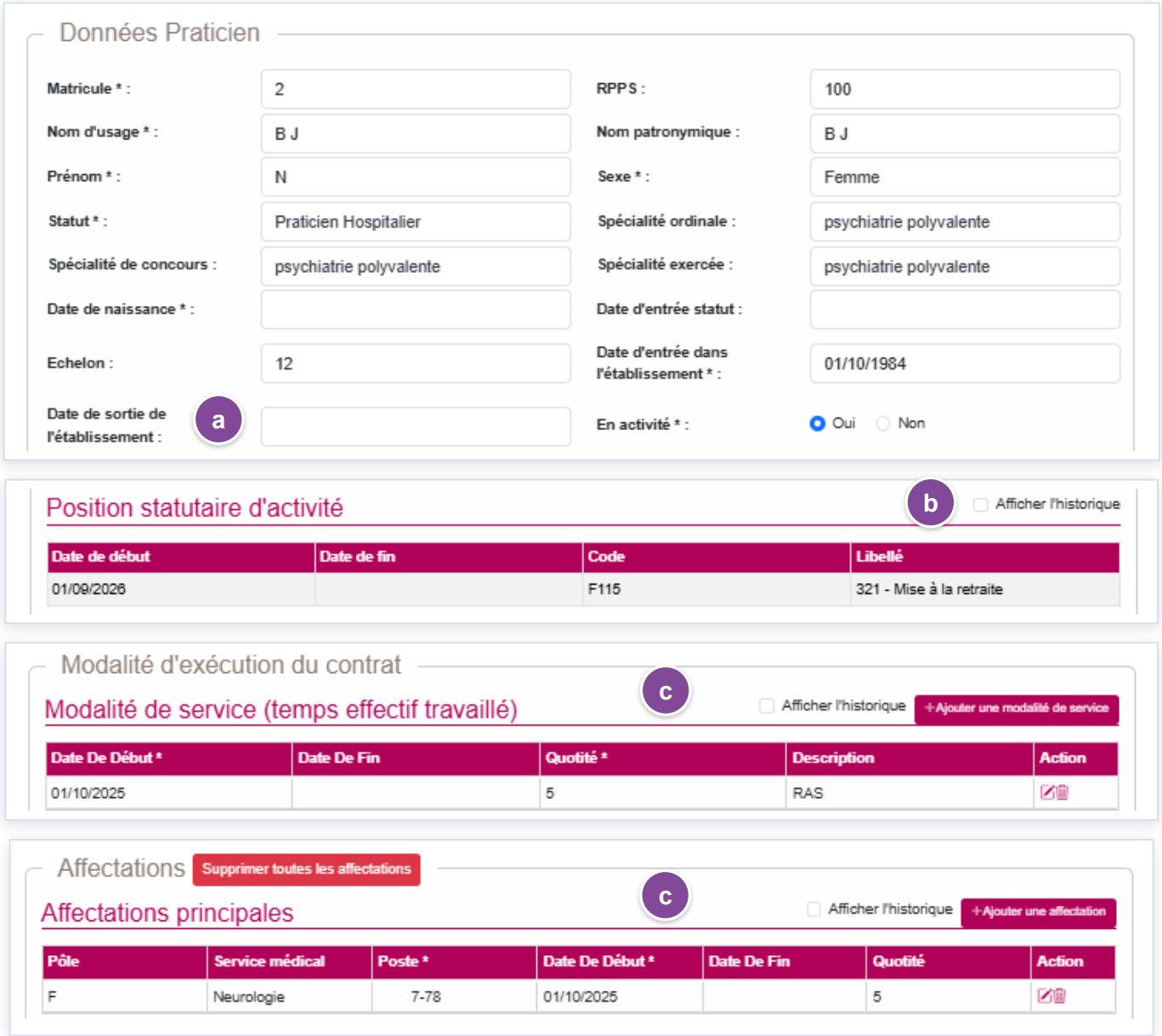
c Une **modalité de service et une affectation en cours** dans LogimedH (encarts « Modalité de service » et « Affectations »).

Comment corriger l’incohérence ?

- Dans l’encart « Données praticien », je renseigne la **date de sortie de l’établissement** puis je clique sur **« Sauvegarder »**.
- La saisie de cette date **met automatiquement à jour** les périodes de modalité de service et d’affectation en cours.

⚠ Si le praticien est toujours en activité sous le statut de PH : situation non traitée (réintégration) **à faire remonter au CNG**.

⚠ Si le praticien est toujours en activité mais **sous un autre statut que celui de PH**, je modifie : statut et date d’entrée statut.



2 NOUVEAUTÉ 2 · CLUB UTILISATEURS 2026

Coche par défaut des adresses de contacts établissements

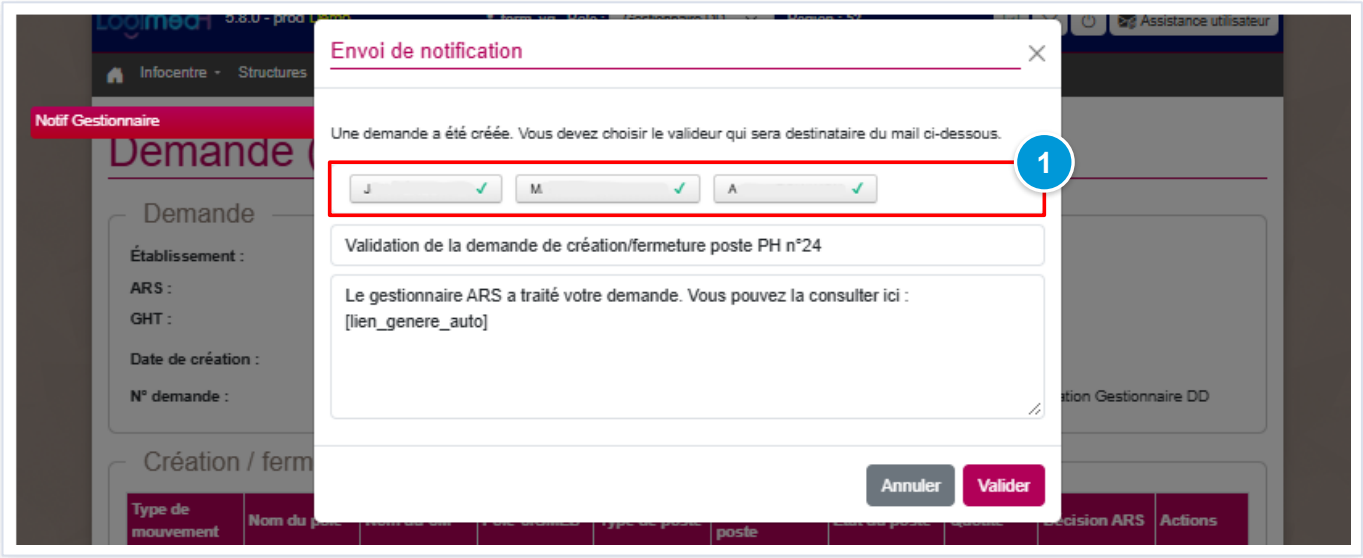
Dans les modules de gestion partagés entre établissements et ARS, des demandes pouvaient être traitées par l'ARS **sans que les utilisateurs habilités de l'établissement en soient informés**.

CE QUI CHANGE

Lors de la validation d'une demande par l'ARS, les **adresses courriel des utilisateurs de l'établissement sont désormais cochées par défaut**.

DANS LE FORMULAIRE DE NOTIFICATION

1. À l'ouverture du formulaire, au moment du traitement de la demande par l'ARS, les **profils utilisateurs de l'établissement sont cochés par défaut**.
2. Ils peuvent être **désélectionnés si besoin**.



PROCESSUS CONCERNÉS

Tous les processus de gestion partagés entre établissements et ARS :

01
Traitement des **demandes de suppression ou de création de poste PH**

02
Traitement des **demandes de changement de spécialité de poste PH**

03
Traitement des **publications de poste PH durant les tours de recrutement**

3 NOUVEAUTÉ 3 · POSTES À PUBLIER

Modifier une liste de postes à publier déjà validée par l'ARS

Lorsqu'un établissement identifiait des erreurs dans sa liste de postes à publier déjà validée, **il était impossible de la modifier**.

CE QUI CHANGE

Sur signalement au CNG, et **uniquement pendant la phase de remontée des postes**, le CNG peut renvoyer la liste à l'établissement pour qu'il l'édite à nouveau.

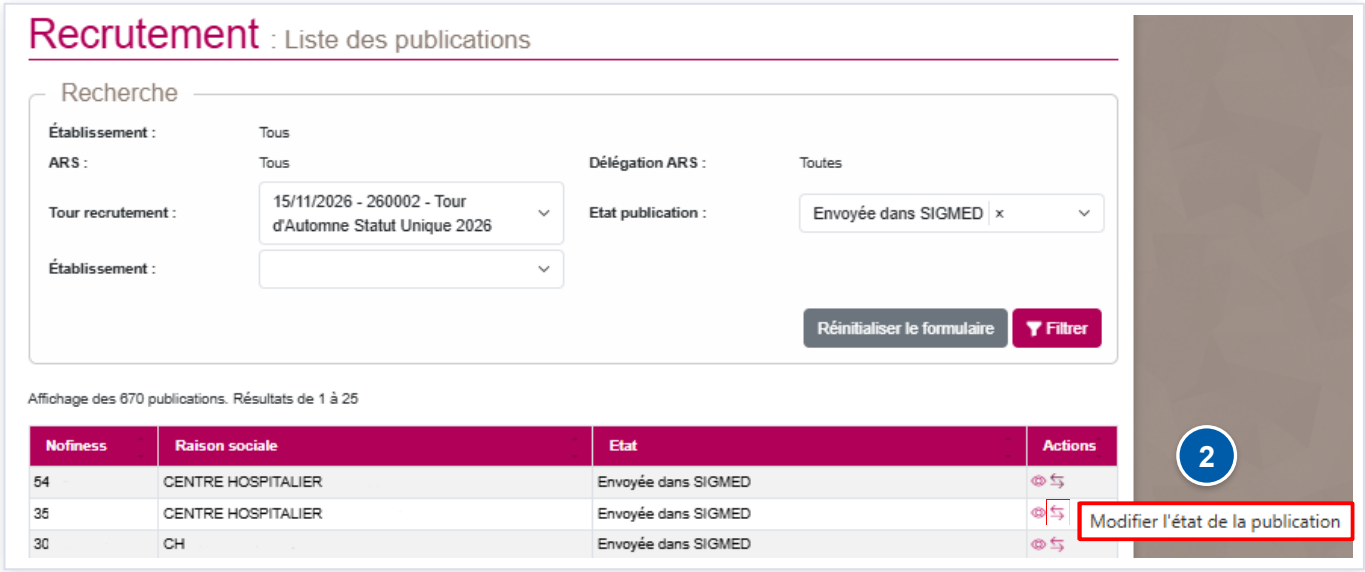
PAS À PAS

1. Ma liste a été validée par l'ARS (statut **« Envoyée dans SIGMED »**) et je souhaite la modifier.
2. J'écris au CNG (**cng-logimedh@sante.gouv.fr**), avec mon ARS en copie.
3. Le CNG modifie l'état de la publication et la **renvoie à l'établissement**.
4. Statut **« En cours de traitement gestionnaires Établissement »** : je peux l'éditer puis la renvoyer à l'ARS.

Possible **uniquement pendant la remontée des postes**.
Ensuite : cng-publicationpostes-ph@sante.gouv.fr

Avant validation ARS, la colonne "Décision ARS" doit être à jour des modifications apportées par l'établissement (utilisateurs ARS)







Suppression de fiches praticiens par le CNG

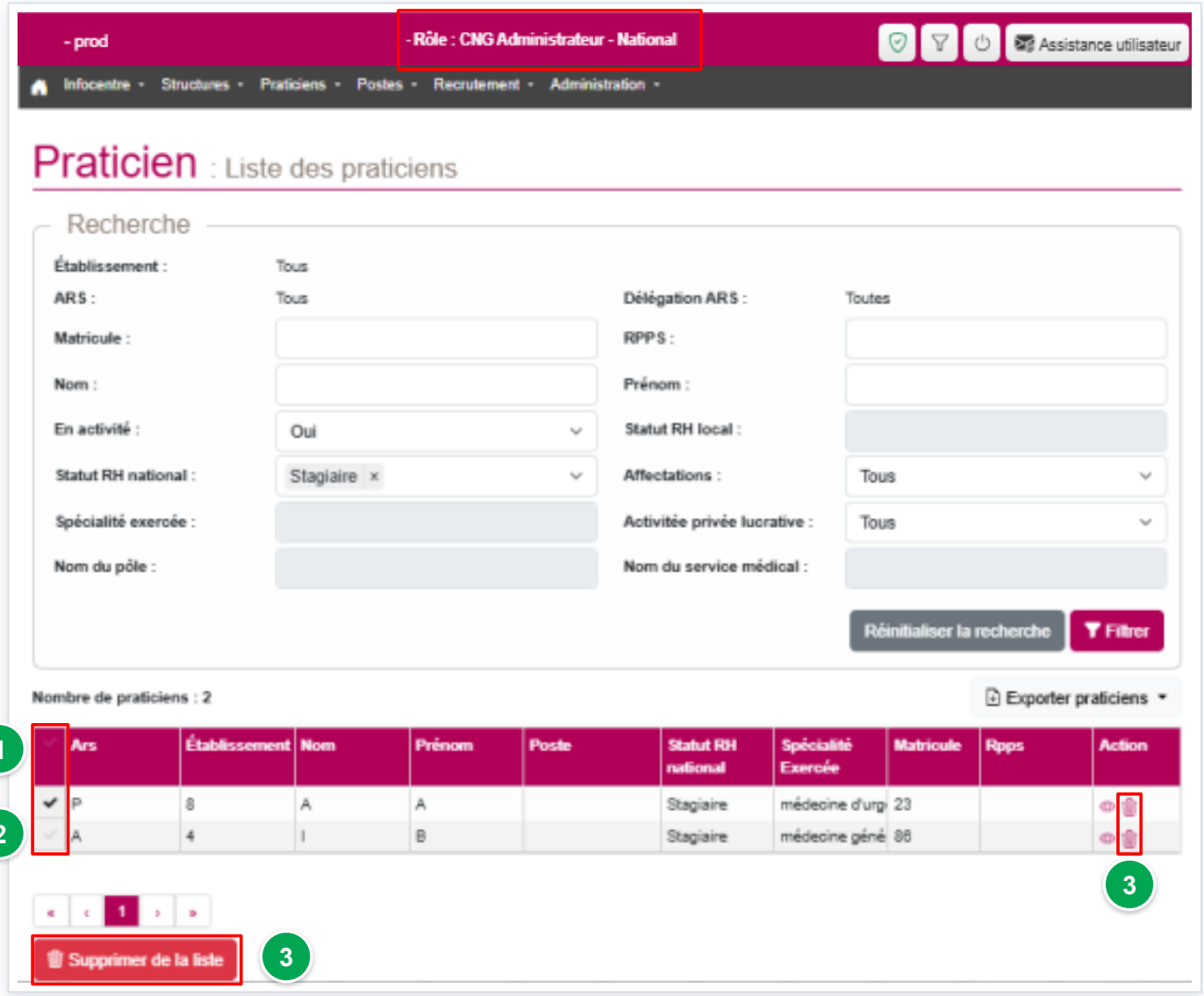
Une fiche praticien pouvait être désactivée, mais **LogimedH ne permettait pas de la supprimer**.

CE QUI CHANGE

Les établissements souhaitant supprimer des fiches (**doublons** ou **statuts non désirés** dans LogimedH) peuvent en faire la **demande auprès du CNG**, qui les supprime directement dans la liste des praticiens.

CÔTÉ CNG

1. Sélection de **toutes les fiches** via la coche en haut de colonne.
2. Ou sélection **individuelle** via les coches des fiches à supprimer.
3. Suppression **multiple** via le bouton « Supprimer de la liste », ou **individuelle** via l'icône corbeille.



5 NOUVEAUTÉ 5 · MODALITÉ DE SERVICE

Mise à jour automatique des affectations après modification manuelle

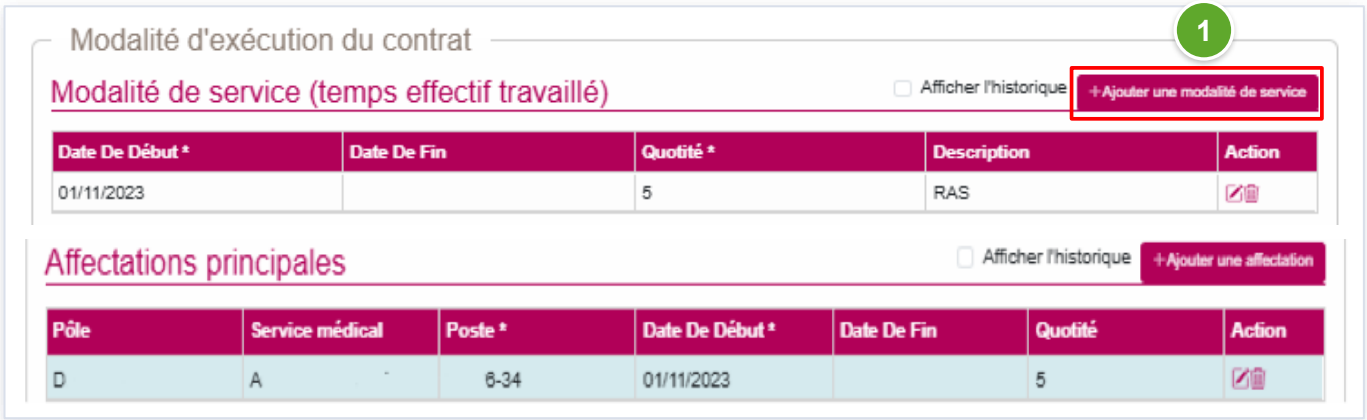
Modifier manuellement la modalité de service imposait **de multiples mises à jour de périodes dans un ordre précis**, sous peine de blocage — alors que l'import SIRH mettait déjà l'affectation à jour automatiquement.

CE QUI CHANGE

L'**affectation (périodes et quotité) se met désormais à jour automatiquement** lors d'une modification manuelle de la modalité de service.

PAS À PAS

1. Je clique sur **« + Ajouter une modalité de service »**.
2. Je renseigne la nouvelle période (date de début, date de fin et description facultatives, quotité) et j'enregistre (icône disquette).
3. La nouvelle période **clôt la précédente** et l'**affectation en cours s'ajuste** automatiquement.







6 À VENIR

Prochaines évolutions prévues pour 2027

Plusieurs évolutions ont déjà fait l'objet d'une expression de besoins validée. Certaines sont en cours de développement et seront intégrées aux prochaines versions de LogimedH.

Publications « au fil de l'eau » dans LogimedH

AUJOURD'HUI
Les publications durant les fils de l'eau sont réalisées hors LogimedH : il existe deux systèmes de remontée des postes.

→

DEMAIN
Toutes les modalités de publication seront intégrées à LogimedH, via une brique partagée établissement / ARS, à l'instar des tours de recrutement de PH.

Règles de conservation des données à caractère personnel

AUJOURD'HUI
Le SI ne dispose pas de fonctionnalités de traitement des DCP (règles de conservation et purge).

→

DEMAIN
Le CNG travaille avec le Service interministériel des archives de France pour définir des modalités conformes au principe de minimisation.

Identification des postes de PH sans profil de poste

AUJOURD'HUI
Les établissements ont parfois eu du mal à identifier les postes dépourvus de profil associé.

→

DEMAIN
Les postes de PH inclus dans la proposition de publication sans profil de poste chargé seront signalés.

Amélioration des extractions « postes » et « praticiens »

AUJOURD'HUI
Les extractions des menus Liste des praticiens et Liste des postes restent perfectibles.

→

DEMAIN
Elles seront enrichies pour mieux répondre aux besoins d'exploitation des données.

LES ENGAGEMENTS LOGIMEDH

Un outil qui vous accompagne au quotidien

- Un accompagnement à l'utilisation de LogimedH au quotidien
- Un parcours de formation et un suivi adaptés aux besoins des utilisateurs
- Des guides utilisateurs régulièrement actualisés
- Un hébergement sécurisé
- Une mise à jour quotidienne des données issues des applications nationales

LogimedH

CONTACTS

Support LogimedH
mcg.supportlogimedh@magellangroup.eu

CNG
cng-logimedh@sante.gouv.fr

Page dédiée sur le site du CNG
www.cng.sante.fr/logimedh